

**Les ventes mobilières par le ministère de Maître Karine REUTER, notaire à Luxembourg, ont lieu sous les conditions générales suivantes :**

### **Enchères**

Les enchères seront portées à l'aide d'un panneau numéroté qui doit être obtenu avant la vente aux enchères en échange d'une pièce d'identité.

L'adjudicataire sera le plus offrant et le dernier enchérisseur

Le paiement s'effectue au comptant. Aucun lot ne sera remis avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Les lots sont à enlever de suite après paiement.

Le cas échéant on peut convenir d'un paiement par virement bancaire et d'un enlèvement après virement.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire et le Notariat décline toute responsabilité en cas de dommage lors d'un éventuel stockage du bien.

### **ORDRES D'ACHAT**

Vous avez la possibilité de laisser un ordre d'achat en fixant une enchère maximum. Le Notaire / Crieur agit alors pour votre compte, selon vos instructions.

Dans le cas d'un conflit entre deux ordres d'achats fermes, la priorité est donnée à celui qui a été reçu le plus tôt par la maison de ventes.

L'ordre d'achat nécessite une demande par écrit (formulaire annexé). Ce formulaire est à nous faire parvenir rempli et signé jusqu'à 24h avant la vente, accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité.

Ce service est exécuté gracieusement et n'engage pas la responsabilité du Notariat notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants :

Jusqu'à 100 EUR les enchères monteront par palier de 5.- EUR

De 100 à 500 EUR les enchères monteront par palier de 10.- EUR

De 500 à 2000 EUR les enchères monteront par palier de 20.- EUR

A partir de 2000 EUR les enchères monteront par palier de 50.- EUR



Lot n°	Description du lot	Limite en EUR

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir par mail avant midi le 15 novembre ou alors en mains propres d'un collaborateur de l'Etude au plus tard à 14.00 heures le 16 novembre.

A renvoyer à : [reception@notairereuter.lu](mailto:reception@notairereuter.lu)

Je confirme mes ordres ci-dessus et certifie l'exactitude des informations qui précèdent.

**DATE ET SIGNATURE**